

et de ce qui semblait pour elle la pire cause de faiblesse devait poindre le relèvement.

L'infériorité motrice de la mère créa le premier foyer. Gardienne du feu et de l'enfant, la femme fixe l'homme au même gîte. L'inaction extérieure développe en elle l'instinct de prévoyance, d'économie et de ces trois éléments: stabilité, prévoyance, économie, naît la propriété. — La femme a créé la propriété, la propriété le lui rend en créant le mariage. La propriété, c'est la possession par-delà l'usage. Le mariage, forme la plus certaine, sinon absolue, de la transmission du sang, n'est-elle pas le moyen de posséder ses biens par-delà soi-même, en ses enfants ?

L'instinct de survivre devait prendre enfin devant la mort la forme mystique du culte des tombeaux, culte familial où la paix souterraine du défunt ne peut être assurée que par sa descendance. Nés de l'effroi du père, peut-être du regret de la veuve, ces rites affirmaient l'importance de la mère par la nécessité d'avoir des fils. Ainsi la femme n'est plus un objet d'usage temporaire qu'on rejette, impotente, aux horreurs de la solitude. Le mariage fondé non sur l'amour qui de son essence est fugitif, mais sur le lien commun des enfants et l'administration des biens, lui assure un rôle permanent ; d'objet possédé, elle devient en fait propriétaire, elle l'est bientôt en droit. Si variée qu'ait été l'histoire de la femme, ses progrès seront partout liés au développement de l'instinct paternel, de la propriété individuelle